



L'écho des criques

*La lettre d'information de l'Association des
Amis de Sainte-Marie*

EDITO N°81, Septembre 2025

PVAP/ Enquête d'utilité publique

PVAP/ Enquête d'utilité publique

Dans notre précédent Echo, nous vous avions annoncé la prochaine ouverture de l'enquête d'utilité concernant le « PVAP » : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de la Ville de Pornic, portant sur le périmètre du « SPR » : Site Patrimonial Remarquable, qui couvre 106 hectares de côtes et une bonne partie du bourg de Pornic, entre les Sablons et Gourmalon. C'est chose faite : l'enquête est ouverte, depuis le 25 août et jusqu'au 26 septembre à 17 H.

Quel est l'objet du PVAP ? Comme son intitulé l'indique, il s'agit de valoriser le riche patrimoine de notre ville et protéger nos paysages de modifications abusives qui viendraient défigurer notre environnement auquel nous sommes si attachés !

Il s'agit donc de mettre des limites à ce que l'on peut faire dans nos propriétés : extensions, piscines, abattages d'arbres, élévations de constructions, etc ... Jusque-là, on ne peut qu'être d'accord, nous semble-t-il.

Mais il nous semble aussi, et c'est ce sur quoi nous vous alertons, que dans ce dossier, il ne s'agit pas seulement de mettre des limites, mais, en raison d'un souhait de retour à l'aspect historique, de brider considérablement toute initiative : en effet, toute intervention, sur le bâti, le paysage, la clôture, sera soumise au fameux « ABF » ; architecte des Bâtiments de France, qui a un pouvoir absolu sur les dossiers qui lui sont soumis pour faire appliquer des règles très strictes. Il veillera notamment par exemple à ce que les rénovations, ou autres travaux, soient conformes à l'état d'origine du lieu, avec des matériaux « agréés », etc ; les surcoûts sont toujours considérables, et peuvent dissuader les propriétaires d'entamer des travaux pourtant nécessaires. Et c'est là un effet pervers du côté excessif de ce projet, qui va générer un vieillissement des habitations. Une question : est-il envisagé une aide financière ? Ça n'est mentionné nulle part ; il est probable que la mairie perçoit des subventions au titre d'un classement SPR ou PVAP : en fera-t-elle bénéficier les habitants qui entreprendront des travaux ? Rappelons pour exemple que cet ABF, consulté bien sûr pour le réaménagement du môle, a

par exemple lui-même fixé le nombre et l'emplacement des arbres ! Nous nous retrouvons donc là devant un nouvel alourdissement de lois, règles, contraintes administratives qui auront un impact jusque sur les successions : les héritiers voudront-ils, ou pourront-ils, assumer ces contraintes notamment financières ? Et une réflexion que l'on peut se faire : ces propriétaires ont-ils, sur les 200 dernières années, suffisamment défiguré le paysage pour que l'on doive leur imposer de telles contraintes ?

Il ne s'agit nullement de faire une croisade contre nos élus, dont on peut comprendre les motivations. Mais ces contraintes, qui pèsent sur le site du SPR (pour le moment) peuvent avoir des effets pervers et contradictoires - notamment une atteinte réelle au caractère privé des propriétés, nous ne pouvons que fortement conseiller de participer à cette enquête : la parole vous est donnée, prenez-là ! Ci-dessous, des « boutons » vous donnant accès au dossier, remarquablement documenté, et au formulaire de réponse.

Document de présentation

Déposez ici votre avis en ligne

AG 2025

Malgré l'absence peu opportune d'électricité, l'obscurité nous a quand même permis de voir que vous étiez encore nombreux cette année pour notre Assemblée Générale annuelle, et sincèrement votre Conseil d'administration vous en est reconnaissant, car vous témoignez ainsi de votre intérêt et de votre soutien !

Mais cette panne -curieusement réparée à la minute **précise** de la fin des débats- ne nous a pas permis de vous projeter les éléments que nous voulions vous partager : pour que toute la lumière soit faite sur cette AG, vous trouverez ci-dessous les différents documents : le power-point support du Président, les comptes 2014, le compte-rendu de l'AG, l'intervention du Cdt Naud, l'intervention sur la cybersécurité ; vous pourrez les consulter en cliquant ci-dessous sur les différents liens.

Power-point de présentation

le Compte-rendu

Intervention du Cdt NAUD

Cybersécurité

Festival nautique de Pornic



Pour cette 4ième édition, ce Festival, qui se tient **ces 6 et 7 septembre** au Port de la Noëveillard reçoit la fameuse Violette Dorange, qui a marqué de sa présence le dernier Vendée Globe !

Toutes les informations sur cet évènement vous sont fournies via le lien ci-dessous, mais précisons que, notamment pour les voileux, une opération de **récupération de voiles usagées** est mise en place par l'ESAT (Etablissement d'accompagnement et de réinsertion) Marie Moreau, de St Nazaire.

Demandez le programme !

Expo à la faïencerie



Du « bol prénom » à des pièces modernes en faïencerie de PORNIC

Jusqu'au **21 septembre 2025**, la chapelle de l'hôpital accueille une excellente exposition sur la manufacture bretonne de faïenceries artistiques (MBFA) de Pornic.

Crée en 1946 par l'ancien directeur de la manufacture de Niderviller, qui avait fui la Moselle, la nouvelle manufacture accueille 80 ouvrières en 1948, véritable boom économique après la libération de la Poche sud du Pays de Retz.

Aujourd'hui, 30 personnes réalisent des faïences régionales traditionnelles, des pièces des arts de la table ou des pièces nouvelles. De la reprise de traditions à des évolutions créées par des artistes ou des ouvrières exceptionnelles comme Lucette Loirat, meilleur ouvrier de France, tout fait évoluer les plats vers des décors d'actualité. Plein de trésors à découvrir dans cette exposition, à en oublier « *le bol breton à prénom* » !

En février 2025, un nouveau directeur général vient d'être nommé par le propriétaire, le groupe familial breton Mat : Etienne-Marie de Boissieu y proposera de nouvelles ressources dans une volonté de réussite de cette belle entreprise pornicaise.

Petite chronique d'une promeneuse



LA RUE DES TULIPES

J'emprunte souvent cette petite rue pittoresque du bourg, toujours très calme malgré sa proximité de l'église et des commerces. Quelques demeures restaurées ou récentes s'alignent, côtoyant de vieilles maisons abandonnées, certaines avec la partie basse rongée par l'humidité, qui, pour moi, sont comme le symbole des personnes âgées que notre société délaisse...

Quelques pans de vieux murs en pierres sèches, ici et là, comme les vestiges d'un rempart et, le long de certaines façades -hormis quelques véhicules en stationnement qui dénature l'impression d'ancienneté de la rue-, un foisonnement de plantes grasses ou de petites fleurs légères pour colorer le décor.

En partant du café « La Cigogne », on aperçoit, au bout de cette partie, avant la courbe qui mène rue Charles de Foucauld, une étroite allée fleurie qui conduit à une maison de charme au toit d'ardoises, aux volets rouge foncé, en partie dissimulée, dès les beaux jours, par une frondaison d'arbres et qui donne, comme dans un tableau impressionniste, un air tout à fait romantique à l'ensemble.

Et, tout au bout, on longe le petit square... qui a perdu son nom.

Culture, encore : notre cinéma !



Une image vaut mieux qu'un long discours : beau programme de films en avant-première ! et une programmation toujours à jour tout le mois...

FESTIVAL DES AVANT-PREMIÈRES DE SUD CINÉ



Festival des Avant-premières de SUD CINÉ

Tarif unique 5€

Du 1er au 7 septembre

AVP
VO



[Le Programme ici](#)

© 2025 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec
Brevo